



L'information fournie dans ce formulaire nous servira à déterminer la contribution des parents nécessaire au calcul de l'aide financière aux études. Vous devez remplir ce formulaire si vous êtes le parent ou la personne répondante d'une ou de personnes aux études qui font une demande d'aide financière pour l'année 2025-2026. Une seule déclaration par parent est exigée peu importe le nombre d'enfants à votre charge.

Si vous êtes, au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, la personne répondante de la ou des personnes aux études, voir le guide « [Demande d'aide financière – Demande de prêts et bourses](#) », page 22.

Pour remplir ce formulaire, vous devez l'enregistrer sur votre ordinateur. Une fois rempli, vous devez l'imprimer, le signer et le transmettre par la poste.

Réservé à l'Aide financière aux études

☐ gr1

☐ ss2

Section 1 – Identité du parent et de la personne répondante (voir le guide, page 23)

Nom

Date de naissance

Prénom

Numéro d'assurance sociale

Qualité du parent

☐

Père ou répondant

☐

Mère ou répondante

Adresse de résidence

Numéro

Rue

Direction

(Nord, Sud, Est, Ouest)

Appartement

Municipalité

Municipalité (suite)

Province

Code postal

Numéro de téléphone (résidence)

Pays

Autre numéro de téléphone

Ind. rég.

Poste

Adresse électronique

Si vous inscrivez votre adresse électronique, nous communiquerons avec vous par courriel.

Section 2 – Enfants à charge (voir le guide, page 23)

Inscrivez les renseignements demandés sur tous les enfants à votre charge qui font partie des groupes A, B ou C définis à la page 27.

Si vous êtes le répondant, au sens de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, de la ou des personnes aux études qui font une demande d'aide financière, vous devez l'ajouter ou les ajouter à la liste.

N'oubliez pas de cocher la case correspondant au groupe et d'inscrire le code permanent de chaque enfant ou personne aux études.

Note : Seuls les enfants d'âge scolaire ont un code permanent.

Renseignements relatifs aux enfants à votre charge

Inscrivez tout d'abord les renseignements sur votre ou vos enfants qui appartiennent au groupe C et qui ont fait une demande d'aide financière. Par la suite, fournissez les renseignements sur tous les autres enfants à votre charge, qu'ils aient ou non déposé une demande d'aide financière. N'oubliez pas d'inscrire le code permanent de chaque enfant. Cela nous permettra de faire le lien entre sa demande et votre formulaire, s'il y a lieu. (Pour savoir où trouver un code permanent, voir le guide, page 23.)

Groupe

Nom

A

B

C

Code permanent attribué par le Ministère

Prénom

Date de naissance

A

M

J

Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2025?

☐

Oui

☐

Non

Je suis

☐

le parent

OU

☐

la personne répondante.

Section 2 – Enfants à charge (suite)

Nom	Groupe A B C ☐ ☐ ☐	Code permanent attribué par le Ministère
Prénom	Date de naissance A M J _____	Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2025? ☐ Oui ☐ Non
Je suis ☐ le parent OU ☐ la personne répondante.		

Nom	Groupe A B C ☐ ☐ ☐	Code permanent attribué par le Ministère
Prénom	Date de naissance A M J _____	Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2025? ☐ Oui ☐ Non
Je suis ☐ le parent OU ☐ la personne répondante.		

Nom	Groupe A B C ☐ ☐ ☐	Code permanent attribué par le Ministère
Prénom	Date de naissance A M J _____	Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2025? ☐ Oui ☐ Non
Je suis ☐ le parent OU ☐ la personne répondante.		

Nom	Groupe A B C ☐ ☐ ☐	Code permanent attribué par le Ministère
Prénom	Date de naissance A M J _____	Cette personne résidera-t-elle à votre domicile le 30 septembre 2025? ☐ Oui ☐ Non
Je suis ☐ le parent OU ☐ la personne répondante.		

Si vous manquez d'espace, utilisez une autre feuille que vous joindrez au présent formulaire.

Section 3 – Revenus (voir le guide, page 23)

Revenu total déclaré à Revenu Québec

Revenu total inscrit à la ligne 199 de votre déclaration de revenus du Québec pour l'année d'imposition 2024. Si des revenus de retraite vous ont été transférés par votre conjointe ou votre conjoint (ligne 123 de votre déclaration de revenus), vous devez les soustraire du montant inscrit à la ligne 199 et inscrire le nouveau montant ainsi obtenu.,00\$

Si vous n'avez aucun revenu, inscrivez « 0 » (zéro).

Revenu brut déclaré dans une autre province ou un autre pays pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 et non déclaré à Revenu Québec

Revenu brut total inscrit dans une déclaration de revenus produite dans une autre province ou un autre pays. Inscrivez le montant en devises canadiennes. Vous devez fournir une pièce justificative. Pour plus de détails, voir le guide, page 22.,00\$

Section 4 – Signature du parent ou de la personne répondante (voir le guide, page 23)

Je déclare que tous les renseignements fournis sont exacts et complets.

Signature ☒ _____

Les signatures électroniques ne sont pas acceptées.

Date
A M J

En vertu du paragraphe o) de l'article 69.1 de la *Loi sur l'administration fiscale*, le ministère de l'Enseignement supérieur comparera les revenus déclarés dans la section 3 avec ceux que vous avez déclarés à Revenu Québec.

Section 5 – Protection des renseignements personnels

En remplissant ce formulaire, vous consentez à ce que l'Aide financière aux études recueille vos renseignements personnels pour traiter votre demande. Sans ces renseignements, celle-ci ne pourra être analysée et vous ne pourrez obtenir le soutien financier auquel vous avez droit. Vous pouvez modifier vos renseignements personnels directement dans votre dossier ou en nous contactant aux coordonnées inscrites sur ce formulaire.

Envoi du formulaire

1. Assurez-vous d'avoir rempli les champs nécessaires;
2. Enregistrez le formulaire, puis imprimez toute ses pages;
3. Signez la section 4 à la main;
4. Rassemblez tous les documents requis, s'il y a lieu, dans une seule enveloppe;
5. Faites parvenir votre envoi à l'adresse suivante :
Ministère de l'Enseignement supérieur
Aide financière aux études
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5